

Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Namur

- **Public**

Le SAMI est un service de proximité qui se veut accessible à toute personne dont l'habitat privé est situé en province de Namur.

- **Missions**

Le SAMI, Service d'Analyse des Milieux Intérieurs, assure une prise en charge des problèmes de pollution à l'intérieur de l'habitat pouvant avoir des répercussions sur l'état de santé des habitants.

- **Activités**

A la demande des médecins traitants, confrontés à des pathologies telles qu'allergies, démangeaisons, toux, migraine, nausées, qu'ils suspectent être en rapport avec une pollution, l'équipe du SAMI se rend au domicile des patients afin d'y réaliser une « indoorscopie » ou détection et mesure des facteurs « polluants ». Le service prodigue alors des conseils en fonction des résultats des analyses et effectue si nécessaire une visite de contrôle.

- **Commentaires**

Province de Namur

- Sigle
SAMI Namur
- Adresse
rue Lelièvre, 6
- Localité
5000 Namur
- Personne ressource
Catherine Keimeul
- E-mail
catherine.keimeul@province.namur.be
- Tél
081/77.67.14
- Institution partenaire(s) de l'expérience
- Un module de formation sur la pollution intérieure